NATIONS UNIES

EP

Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.41/4b/Rev.1
21 juillet 2021

Original: ANGLAIS

Cinquième réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole concernant la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes

Virtuel, 19 juillet 2021

PROJET ACTUALISE DU STRATEGIE ET DE PLAN DE TRAVAIL DU CAR-CIMAB

Pour des raisons de santé et de sécurité publiques liées à la pandémie de COVID-19, cette réunion est convoquée virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion au format électronique pour les télécharger si nécessaire.

* Ce document a été reproduit sans édition formelle.

Cimab
CENTRO DE INVESTIGACIÓN Y MANEJO AMBIENTAL DEL TRANSPORTE

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

CAR-Cimab LBS

2021-2030

(Deuxième brouillon)

Mai 2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **1**

CONTEXTE 1

DESCRIPTION DE L'INSTITUTION **3**

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 3

RESSOURCES HUMAINES 4

TRAVAIL DE RECHERCHE 4

ANALYSE INTERNE DU CAR CIMAB **4**

MISSION ET VISION 4

PRINCIPES RÉGISSANT LE FONCTIONNEMENT DU CAR CIMAB 5

LIGNES DIRECTRICES, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS ASSOCIÉES POUR LA PÉRIODE 2021-2030. 6

RÉALISATIONS OU RÉSULTATS ATTENDUS / INDICATEURS DE RÉUSSITE 9

PERFORMANCE INTERNE DU CIMAB EN TANT QUE CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONAL DU PROTOCOLE LBS 12

DOMAINES DE RECHERCHE ET CAPACITÉ TECHNIQUE AU CAR CIMAB. 12

CAPACITÉ TECHNIQUE DU CAR CIMAB 13

ORGANISATION INTERNE 13

RESSOURCES HUMAINES ASSOCIÉES AU CAR CIMAB 14

INSTALLATIONS 15

RESSOURCES FINANCIÈRES 15

COMMUNICATIONS 15

POLITIQUE D'ASSURANCE QUALITÉ 15

SUIVI ET MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE CAR CIMAB 16

ANNEXES **17**

ANNEXE 1. ORGANIGRAMME DU CIMAB 17

ANNEXE 2. PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS SUPPORTANT LES PROJETS ET ACTIVITÉS DU CAR CIMAB 18

ACRONYMES

CAR	Centre d'activité régional
CIMAB	Le Centre de Recherche et de Gestion Environnementale des Transports
Convention de Cartagena	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes
COP	Conférence des Parties contractantes
IGM	Réunion intergouvernementale
IMA	Institut des affaires maritimes
LBS	Sources terrestres de pollution marine
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
PNUMA	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUMA-UCR/CAR	Unité de coordination régionale du Programme pour l'environnement des Caraïbes
RAR	Réseau d'activités régionales
SDG	Objectifs de développement durable
UNOIOS	Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies
WCR	Grande région des Caraïbes

INTRODUCTION

En 2015, le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a mené un audit du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) et a recommandé la mise à jour de la stratégie de travail pour garantir que les activités et les programmes sont alignés sur les objectifs stratégiques régionaux et mondiaux des Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

À la suite de cette recommandation, il a été convenu lors de la dix-huitième réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la quinzième réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin de la région des Caraïbes (WCR) qui s'est tenue à Roatan, au Honduras, du 5 au 6 juin 2019 (Décision IV) pour élaborer une stratégie PEC pour la période 2020-2030.

Pendant ce temps, la décision 5 de la quatrième conférence des parties contractantes (COP) au protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres de pollution marine (LBS) de la région des Caraïbes, tenue à Roatan, au Honduras, le 4 juin 2019, a soutenu l'élargissement du rôle de les Centres d'activités régionales (CAR) et les Réseaux d'activités régionales (RAN) pour la mise en œuvre du Protocole LBS et a demandé aux CAR d'élaborer un plan stratégique de 6 ans pour aider le Secrétariat à mobiliser des ressources et à développer de nouveaux projets et activités dans le cadre de les plans de travail biennaux.

Cette décision a été entérinée par les Parties contractantes à la Convention de Cartagena lors de la 18e IGM ET de la 15e COP, citées ci-dessus (Décision V).

Dans le cadre de ce processus de mise à jour de la Stratégie du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de ses Centres d'activité régionales (CAR), ce document présente la Stratégie du Centre de recherche et de gestion environnementale des transports en tant que Centre d'activités régionales pour les activités terrestres de la Convention de Cartagena. Protocole sur les sources de pollution marine (Stratégie LBS RAC CIMAB pour la période 2021-2030).

Contexte

La treizième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin de la région des Caraïbes se sont tenues à San José, Costa Rica, du 9 au 13 juillet 2001, a accepté de reconnaître deux institutions en tant que Centres d'activités régionales pour le Protocole sur les sources terrestres de pollution marine (Protocole LBS) : l'ancien Centre d'ingénierie environnementale et de gestion des baies et des côtes (CIMAB), Cuba , maintenant le Centre de recherche et de gestion environnementale des transports, et l'Institut des affaires maritimes (IMA) de Trinité-et-Tobago. Les deux institutions ont été présentées et approuvées comme candidats par les gouvernements respectifs de Cuba et de Trinité-et-Tobago (Recommandation n°10 de ladite réunion).

La recommandation susmentionnée a été approuvée lors de la dixième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (10e IG) et de la septième réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin dans la région des Caraïbes (7e COP) tenue du 7 au 11 mai 2002 à Montego Bay, Jamaïque, constituant la Décision IX de ladite réunion.

Par la suite, lors de la 11e IGM et de la 8e COP tenues à Montego Bay, Jamaïque du 28 septembre au 2 octobre 2004, les lignes directrices pour l'établissement et le fonctionnement des CAR ont été approuvées.

Les objectifs et fonctions approuvés à l'époque pour les CAR LBS, qui sont toujours en place aujourd'hui, sont les suivants :

i. Fournir une assistance et des conseils à l'Unité de coordination du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PNUE-UCR/CAR) dans la mise en œuvre du protocole LBS ;

ii. Superviser et coordonner la mise en œuvre des activités assignées aux projets pour éviter les impacts du LBS sur le milieu marin, en consultation avec l'UCR/CAR du PNUE ;

iii. Promouvoir la normalisation des méthodes et la coopération dans les besoins de recherche et de suivi d'intérêt régional dans les aspects pertinents au Protocole LBS ;

iv. Promouvoir la coopération scientifique et technique avec les agences spécialisées des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales ;

v. Faciliter la fourniture d'une assistance technique et scientifique (experts, consultants), et de formation aux gouvernements et aux institutions scientifiques de la région des Caraïbes ;

vi. Compiler des informations sur les technologies innovantes nécessaires à la mise en œuvre des programmes et activités LBS et mettre les informations à la disposition des gouvernements et des institutions ;

vii. Établir et mettre à jour des bases de données aux niveaux national, sous-régional et régional, conformément aux mesures adoptées pour la mise en œuvre du Protocole LBS, y compris toute autre information pertinente ;

viii. Développer des activités de formation et de partage d'informations telles que des cours, des séminaires et des ateliers pour les membres du RAR ; et la sensibilisation du public à la nécessité de gérer la pollution marine d'origine tellurique dans la région des Caraïbes ;

ix. Assurer l'engagement harmonieux et se renforçant mutuellement des institutions participant au RAR ;

x. Mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles, dans la mesure du possible, pour répondre aux besoins de recherche environnementale du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) ;

xi. Organiser des réunions, colloques et missions de terrains utiles à la consolidation des objectifs du Protocole LBS et relevant des fonctions du CAR.

xii. Fournir des services aux projets qui seront à des tarifs commercialement acceptables.

DESCRIPTION DE L'INSTITUTION

L'institution connue aujourd'hui sous le nom de Centre de recherche et de gestion environnementale des transports (CIMAB), est issue de l'Institut de recherche sur les transports (IIT)) qui a été fondé en janvier 1981, en tant qu'Unité scientifique et technique (UCT) budgétisée, relevant du Ministère des Transports et plus tard à IT Group, une entité autofinancée qui a réuni plusieurs institutions qui ont réalisé des projets scientifiques et technologiques liés aux transports et à l'environnement.

Au cours de ses 40 ans d'histoire, l'IIT a subi plusieurs transformations qui démontrent la capacité de l'institution à faire face et à gérer les changements, à créer et à entreprendre des innovations organisationnelles, dans le but ultime de continuer à appliquer la science et la technologie au profit du développement croissant du transport et la conservation et la protection de l'environnement, en particulier en ce qui concerne les baies et les zones côtières marines du pays.

La plus récente des innovations organisationnelles mises en œuvre a consisté en la dissolution du Groupe informatique et la fusion des deux autres entités scientifiques en CIMAB, qui a commencé à prendre forme à partir de fin 2011 et a été mise en œuvre en février 2013, réalisant ainsi la consolidation en un entité scientifique unique, de capital humain avec une expérience et un savoir-faire dans la création et l'application de connaissances, réalisant des activités de recherche scientifique et de développement technologique, visant à contribuer aux objectifs et à la portée des différents programmes développés dans le secteur des transports, avec une l'accent durable sur la protection de l'environnement et la résolution des problèmes environnementaux.

Le CIMAB est un centre de recherche et d'innovation technologique, la recherche scientifique et le développement technologique sont donc d'une importance fondamentale pour son travail, en plus de la fourniture de services scientifiques et technologiques, de l'enseignement post-universitaire, de la commercialisation de ses produits ou services et d'autres activités liées à la science et l'innovation technologique. Sa structure organisationnelle est celle d'une entreprise et elle est autofinancée. Il est rattaché à l'Organisation Supérieure de Gestion Economique dénommée « Groupement Port Maritime » (GEMAR), appartenant au Ministère des Transports.

Structure organisationnelle

L'organigramme du CIMAB est présenté en Annexe 1. L'établissement compte quatre (4) Directions Fonctionnelles et 10 Directions de la Recherche. Les Directions fonctionnelles soutiennent l'exécution de l'activité fondamentale de l'institution, qui est réalisée par les Divisions de la recherche. Pour sa part, le bureau RAC CIMAB rapporte directement à la Direction

Générale du CIMAB.

Ressources humaines

Le CIMAB compte au total 160 salariés, sur un effectif agréé de 178 ; 122 sont directement liés à la recherche (76 %). Sur les 48 salariés ayant un statut de chercheur, 35 sont diplômés en sciences (73 %) ; 22 ont le statut d'enseignant (46 %), 36 ont une maîtrise et 2 ont un doctorat, ce qui témoigne d'une expérience moyenne de plus de 20 ans dans les domaines du transport et de l'environnement.

Le CIMAB défend les valeurs professionnelles d'exactitude et de qualité scientifique, d'innovation et d'entrepreneuriat, de culture de l'effort et d'aptitude environnementale. En outre, l'institution approuve les principes et les normes éthiques qui régissent l'activité scientifique à Cuba.

Travail de recherche

De manière générale, le CIMAB exécute des projets de recherche scientifique et d'innovation technologique en matière de transport de marchandises et de passagers et de gestion environnementale dans les baies, les ports et les zones côtières.

Depuis sa désignation en tant que Centre d'activités régionales pour le Protocole sur les sources terrestres de pollution marine de la Convention de Cartagena en 2001, le CIMAB (ci-après dénommé RAC CIMAB) a signé 13 contrats directs avec le Secrétariat du PEC qui vont de la participation à des projets régionaux avec diverses sources de financement aux actions de renforcement institutionnel. À son tour, le CAR CIMAB a participé à de multiples activités régionales organisées et/ou hébergées par le Secrétariat du PEC.

La stratégie du CIMAB et la performance de l'entité pour remplir ses fonctions de Centre d'activités régionales pour le protocole LBS (décrit dans l'INTRODUCTION) sont décrites ci-dessous.

ANALYSE INTERNE DU CAR CIMAB

Mission et vision

La **mission** du CIMAB en tant que Centre d'activités régionales du Protocole sur les sources terrestres de pollution marine du Programme pour l'environnement des Caraïbes (LBS CAR CIMAB) est d'appliquer la science et la technologie à la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers dans la région des Caraïbes.

La **vision** du CAR CIMAB est d'être une institution leader dans la région des Caraïbes dans le contrôle, la réduction et la prévention de la pollution marine, avec des spécialistes hautement engagés et prestigieux et avec le soutien technologique approprié.

Les valeurs fondamentales de CAR CIMAB, qui soutiennent de manière décisive sa mission et définissent la manière dont les employés agissent conformément à la culture de l'organisation, sont la qualité totale et l'excellence ; éthique professionnelle et dévouement ; initiative, créativité et coopération ; capacité d'innovation technologique et vocation environnementale. De plus, et étant donné que l'institution est basée à Cuba, l'institution adopte les principes et les normes éthiques qui régissent l'activité scientifique dans ce pays.

Principes régissant le fonctionnement du CAR CIMAB

Les principes ou fondamentaux guidant le fonctionnement du RAC CIMAB pour la période 2021-2030 sont les suivants :

1. Reconnaissance et respect de la Convention de Cartagena et en particulier du Protocole relatif à la pollution due a des sources et activités (LBS), le seul document juridiquement contraignant de la région des Caraïbes pour la protection de l'environnement marin et côtier.
2. Correspondance avec les lignes directrices et les objectifs stratégiques du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) pour la période 2020-2030, qui sert de secrétariat à la Convention de Cartagena. Le CAR CIMAB approuve les principes qui régissent la stratégie du PEC, à savoir : une approche de gestion écosystémique et une analyse « de la source à la mer » ; l'importance d'une consommation et d'une production durables ; l'approche du capital naturel (reconnaissance et services écosystémiques, notamment ceux du milieu marin) ; renforcement de l'interface science-politique; renforcement de la résilience générale; l'intégration de la perspective de genre ; la participation du public aux activités environnementales et la nécessité d'une approche « santé pour tous », conformément au concept défini par l'Organisation mondiale de la santé à la suite de la pandémie de COVID-19.
3. Cohérence avec les projections stratégiques du CIMAB pour la période 2021-2026. Le CAR CIMAB est pleinement intégré aux principes, mécanismes et objectifs stratégiques du CIMAB en tant qu'institution cubaine de recherche, d'innovation et de développement.
4. Synchronisation avec les piliers, objectifs, cibles et indicateurs de la Stratégie régionale de réduction de la pollution par les nutriments et le Plan d'action associé adopté lors de la 5e réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole LBS (2021).
5. Appui scientifique et technique aux États membres du PEC et en particulier aux Parties contractantes du Protocole LBS pour le respect des obligations stipulées dans la Convention de Carthagène ainsi que les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et les cibles associées à l'Agenda 2030, spécifiquement ceux liés à la pollution : Objectifs 6 (Eau propre et assainissement), 9 (industrie, innovation et infrastructures), 11 (villes et communautés durables), 12 (consommation et production responsables) et 14 (vie sous l'eau).

Lignes directrices, objectifs et activités associées pour la période 2021-2030.

Les cinq orientations stratégiques de travail et les objectifs associés pour la période 2021-2030 sont présentés ci-dessous. Un résumé des domaines thématiques d'intérêt pour atteindre ces objectifs est également inclus.

Les projets et activités seront présentés en détail dans les plans de travail biennaux, ainsi que les budgets correspondants pour lesdites périodes liées à cette stratégie. Les plans de travail, préparés en collaboration avec le Secrétariat du PEC, seront approuvés lors des réunions biennales des Parties contractantes au Protocole LBS.

Ligne directrice : Prévention, réduction et contrôle de la pollution marine d'origine tellurique, pour parvenir à des écosystèmes marins et côtiers sains dans la région des Caraïbes.

Objectif stratégique 1 : Accroître l'utilisation d'outils et de solutions innovants pour la **prévention, la réduction et le contrôle de la pollution marine** d'origine tellurique.

Pour atteindre cet objectif, des programmes, projets et activités continueront d'être mis en œuvre dans les pays de la région des Caraïbes, en collaboration avec les points focaux nationaux du Protocole LBS, pour prévenir, atténuer et réduire l'impact produit par les sources terrestres. de la pollution marine. Cela comprendra des projets liés à l'inventaire, à la classification et à la gestion du LBS, ainsi que des programmes de surveillance et d'évaluation de la qualité environnementale des eaux marines côtières et de tous les types d'eaux usées. D'autres types de recherches seront menées sur les aspects pertinents du Protocole LBS pour promouvoir le processus de ratification dans les pays qui ne sont pas encore parties contractantes à cet instrument ou pour promouvoir le respect des obligations dans les pays qui y ont déjà adhéré.

Les programmes, projets et activités à mettre en œuvre comprendront des approches innovantes telles que l'application du principe de gestion « de la source à la mer » ou « de la crête au récif » pour atténuer la pollution et maintenir la qualité de l'eau de l'environnement et la santé de l'écosystème du point d'origine aux zones de rejet dans le milieu marin.

Ils intégreront également l'approche « économie circulaire » comme alternative attractive qui redéfinit la croissance économique et s'appuie sur la gestion des 3R (réduire, recycler et réutiliser).

Ligne directrice : Contaminants et nutriments émergents en tant que problèmes environnementaux et sanitaires de la région des Caraïbes qui affectent les ressources vivantes des écosystèmes marins côtiers, y compris la santé humaine.

Objectif stratégique 2 : Renforcer les capacités du CAR CIMAB (ressources techniques, analytiques et humaines) pour la mise en œuvre de projets sur les **polluants émergents** de la plus haute priorité pour la WCR et renforcer ceux existants pour l'évaluation de la **pollution par les nutriments.**

Le rapport sur l'état de la région achevé en 2020 (rapport SOCAR) a identifié que les principaux impacts sur les écosystèmes marins de la région des Caraïbes sont principalement liés à l'eutrophisation, aux proliférations d'algues nocives, à la pollution par le mercure, aux microplastiques et aux débris ou déchets marins.

En revanche, l'impact de la pollution par les nutriments est reconnu comme important dans la région des Caraïbes. Afin d'atteindre les objectifs proposés dans la stratégie régionale de réduction de la pollution par les nutriments et de soutenir le plan d'action associé (documents approuvés en 2021), il est nécessaire de renforcer les institutions régionales, y compris les CAR dans la mise en œuvre de projets et d'activités liés au sujet.

Therefore, actions will be implemented focused on capacity building (in terms of human and technological resources) in research on the presence and impact of microplastics and highly toxic substances (mainly mercury) on human health and coastal marine ecosystems.

La capacité du CAR CIMAB sera également renforcée pour évaluer la pollution par les nutriments, y compris l'identification des sources d'intrants ainsi que leur impact sur l'environnement.

Par ailleurs, le CAR CIMAB et surtout son Laboratoire d'Essais continueront à se renforcer pour déterminer d'autres paramètres et indicateurs de pollution des eaux usées et des eaux marines côtières. Les actions continueront d'être menées pour préserver le statut de Laboratoire accrédité par la norme cubaine NC ISO 17025:2017, et élargir son champ d'application.

Ligne directrice : La **mobilisation constante des ressources financières** nécessaires à la pérennité des activités de prévention, de réduction et de contrôle de la pollution marine et côtière.

Objectif stratégique 3 : Développer des initiatives nationales et régionales pour **mobiliser des ressources financières** pour des projets et des activités qui répondent aux intérêts du Protocole LBS.

L'appui au Secrétariat de la Convention de Carthagène sera renforcé dans la recherche de nouvelles sources de financement. La coopération sera encouragée avec les points focaux nationaux du Protocole LBS afin de rechercher également des financements alternatifs (nationaux et internationaux) pour les projets et les activités afin de répondre aux obligations de l'instrument.

Ligne directrice : La **coopération régionale** essentielle pour assurer le respect des engagements nationaux et régionaux pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution marine et côtière due au LBS.

Objectif stratégique 4 : Continuer à étendre la **coopération régionale entre les CAR et le RAR.**

Les actions qui seront menées pour atteindre cet objectif comprennent l'augmentation de la coopération scientifique et technique entre les institutions qui font partie du RAR, avec d'autres agences spécialisées du système des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres CAR de la région, en mettant l'accent sur l'amélioration de la collaboration et de la communication avec l'Institut des affaires marines de Trinité-et-Tobago, qui est l'autre centre d'activités régional pour le protocole LBS. Différents mécanismes et instruments de collaboration seront utilisés à cette fin.

Ligne directrice 5 : La **bonne gestion des connaissances** en tant qu'outil fondamental pour l'identification, l'acquisition, l'échange et la diffusion d'informations.

Objectif stratégique 5 : Augmenter le nombre d'actions pour la **gestion des connaissances.**

La fourniture d'une assistance technique et scientifique (experts, consultants, formation) aux gouvernements et institutions de la région des Caraïbes sera facilitée par des cours, des séminaires et des ateliers. Des réunions, des colloques et des missions de terrain utiles continueront d'être organisés pour la réalisation des objectifs et obligations du Protocole LBS conformément aux fonctions du CAR.

De même, la diffusion des expériences réussies dans la gestion des sources terrestres de pollution marine sera accrue, y compris les résultats des programmes et projets nationaux et régionaux liés à ce sujet. La mise en œuvre d'actions de sensibilisation du public sur des sujets connexes pour les publics cibles ou les parties intéressées sera renforcée.

Nous continuerons à promouvoir le Protocole LBS, en mettant l'accent sur les avantages et les bénéfices de sa ratification, ainsi que sur le respect des obligations qu'il stipule.

Réalisations ou résultats attendus / Indicateurs de réussite

Les objectifs stratégiques énoncés ci-dessus constitueront la plate-forme ou le guide des objectifs spécifiques des projets et/ou activités à développer au cours de la période 2021-2030.

Le tableau 1 présente les résultats attendus pour chaque objectif stratégique et les indicateurs de progrès associés.

Les indicateurs de progrès seront quantifiés dans les plans de travail biennaux.

Tableau 1. Résultats attendus et indicateurs de progrès selon les objectifs stratégiques.

Objectif stratégique	Résultats attendus	Indicateurs de progrès
Objectif stratégique 1 : Accroître l'utilisation d'outils et de solutions innovants pour la **prévention, la réduction et le contrôle de la pollution marine** d'origine tellurique.	• Augmentation du nombre de programmes, projets et activités visant à prévenir, réduire et contrôler la pollution marine. • Utilisation accrue de principes et d'approches nouveaux dans ces programmes, projets et activités.	• Nombre de programmes, projets et activités mis en œuvre sur la base de principes et d'approches novateurs (tels que « l'économie circulaire », « de la crête au récif », « de la source à la mer », entre autres) pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution d'origine terrestre. • Nombre de pays avec lesquels le CAR CIMAB a été impliqué dans la mise en œuvre de ces programmes, projets et activités.
Objectif stratégique 2 **:** Renforcer les capacités du CAR CIMAB (ressources techniques, analytiques et humaines) pour la mise en œuvre de projets sur les **polluants émergents** de la plus haute	• Création d'une capacité au CAR CIMAB pour la détection de contaminants émergents, principalement des microplastiques et des substances hautement toxiques pour la santé	• Équipements et fournitures acquis pour la détection et/ou la quantification des contaminants émergents, ainsi que d'autres indicateurs de qualité

Objectif stratégique	Résultats attendus	Indicateurs de progrès
priorité pour la région des Caraïbes et renforcer ceux existants pour l'évaluation de la **pollution par les nutriments.**	humaine. • Capacité technique et analytique accrue au CAR CIMAB pour l'identification des nutriments et des indicateurs de température ambiante et des paramètres de contamination de l'intérêt régional. • Renforcement des capacités du CAR CIMAB (ressources techniques, analytiques et humaines) pour l'évaluation et l'identification des indicateurs de qualité environnementale et des paramètres de pollution par le LBS. • Maintien du statut de laboratoire accrédité par NC ISO 17025:2017.	environnementale et paramètres de pollution marine par le LBS. • Formations théoriques et pratiques reçues (nombre de sessions de formation et nombre de participants). • Nombre de spécialistes accédant au statut de chercheur (chercheurs associés, auxiliaires ou titulaires) ou aux diplômes scientifiques supérieurs (masters, doctorats). • Certificats d'accréditation mis à jour.
Objectif stratégique 3 : Développer des initiatives nationales et régionales pour **mobiliser des ressources financières** pour des projets et des activités qui répondent aux intérêts du Protocole LBS.	• Renforcement de la coopération avec les points focaux LBS dans la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des projets et des activités. • Financement accru pour les projets et les activités liés au protocole LBS.	• Nombre de projets signés et mis en œuvre grâce à une collaboration directe avec les points focaux LBS. • Montant des fonds mobilisés pour la mise en œuvre de projets et d'activités en collaboration directe avec les points focaux LBS, ainsi qu'à travers d'autres moyens et sources de financement.

Objectif stratégique	Résultats attendus	Indicateurs de progrès
Objectif stratégique 4 : Continuer à étendre la **coopération régionale entre les CAR et le RAR.**	• Collaboration accrue entre les CAR et les institutions qui constituent le RAR, à travers différentes modalités et instruments de collaboration.	• Nombre d'instruments de collaboration signés entre le CAR CIMAB et d'autres institutions de la région qui font partie du RAR, et d'autres CAR. Nombre d'institutions impliquées. • Nombre de projets de travail collaboratif entre le CAR CIMAB, les institutions appartenant au RAR et parmi les autres CAR.
Objectif stratégique 5 : Augmenter le nombre d'actions pour la **gestion des connaissances.**	• Niveau plus élevé de connaissances scientifiques et techniques parmi les différentes parties prenantes impliquées dans la gestion et la manipulation du LBS et dans la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution marine. • Meilleure connaissance du public du Protocole LBS (avantages, obligations, entre autres). • Meilleure connaissance des expériences réussies de projets et d'activités régionaux associés au protocole LBS.	• Formations théoriques et pratiques développées par les spécialistes du CAR CIMAB (nombre de sessions de formation et de cours ainsi que nombre de spécialistes formés). • Nombre d'ateliers et de colloques organisés par CAR CIMAB ainsi que nombre total de spécialistes participants. • Nombre d'actions pour promouvoir et diffuser des informations sur le Protocole LBS, y compris les résultats et les expériences réussies des projets régionaux et des activités qui y sont associées.

PERFORMANCE INTERNE DU CIMAB EN TANT QUE CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONAL DU PROTOCOLE LBS

Domaines de recherche et capacité technique au CAR CIMAB.

Les projets et activités à mener en réponse aux Objectifs Stratégiques, et pour atteindre les Résultats Attendus seront en ligne avec les recherches que le CAR CIMAB a actuellement la capacité d'entreprendre, à savoir :

- Évaluations d'impact environnemental des nouveaux ouvrages et rénovation des ouvrages existants dans les eaux profondes, les baies, les ports et les zones marines-côtières (EIE).

- Bases de référence environnementales pour les écosystèmes marins.

- Diagnostic et suivi de la qualité environnementale d'une masse d'eau dans les écosystèmes marins côtiers.

- Caractérisation physique, chimique et microbiologique des déchets liquides, mesure de jaugeage et calcul de la charge polluante des installations de tous types.

- Études de croissance bactérienne (T90), pour les conceptions de pipelines sous-marins.

- Caractérisation physique et chimique des déchets solides pour leur gestion et leur élimination finale.

- Modèles mathématiques de la qualité de l'eau pour simuler le comportement du système et évaluer les projections futures.

- Évaluation qualitative et quantitative de la flore et de la faune côtières, pour les études d'impact environnemental ou de référence environnementale.

- Conceptions de conduites sous-marines pour le rejet de déchets liquides dans la mer.

- Analyses de tests de laboratoire physiques, chimiques, microbiologiques et écotoxicologiques sur des échantillons d'eau, de sédiments et d'organismes marins.

- Conception de politiques et de stratégies environnementales pour le secteur des entreprises.

- Fournir des devis et effectuer un diagnostic environnemental et la conception de systèmes de gestion environnementale pour le secteur des affaires.

- Études pour les demandes de permis d'environnement.

- Gestion des déchets marins et des déchets solides et liquides d'origine domestique et

industrielle.

- Etudes sur les infrastructures de base pour la gestion des déchets dans les ports.
- Elaboration de plans d'urgence contre les marées noires.
- Ingénierie des études topo-bathymétriques dans les cabines d'accostage, les quais de manœuvre et les canaux d'accès pour certifier les profondeurs dans les rivières, les réservoirs, les baies, les estuaires et les zones côtières.
- Services d'inspection technique structurelle et sous-marine pour le diagnostic de l'état technique de la superstructure et de la sous-structure des ouvrages et/ou des installations hydrotechniques (quais, jetées, jetées, jetées d'amarrage, installations d'amarrage, canalisations sous-marines, entre autres).
- Ingénierie portuaire et côtière (y compris les projets de dragage, la réhabilitation et la gestion côtières, la protection côtière, la réhabilitation des plages et les activités de planification portuaire).
- Mise en place de Systèmes d'Information Géographique (SIG) appliqués à la gestion des sources terrestres de pollution marine et à la gestion des zones côtières.
- Études pour l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les transports et les sources terrestres de pollution marine ainsi que leur impact sur la pollution atmosphérique.

D'autres axes de recherche peuvent être inclus au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions répondant à l'Objectif stratégique n° 2 (Renforcement et renforcement des capacités).

Capacité technique du CAR CIMAB

La capacité technique du CAR CIMAB pour l'exécution des projets et activités sur la base des axes de recherche précédents est présentée à l'annexe 2. Bien que l'équipement dépendant des projets et activités du CAR CIMAB soit varié et soit à pleine capacité d'utilisation, il nécessite des améliorations et des extensions car, en général, il est obsolète.

Les objectifs stratégiques n°3 (création et renforcement des capacités techniques et des ressources humaines) et n°4 (mobilisation des ressources financières) décrits dans cette stratégie correspondent pleinement au besoin de renouvellement des capacités techniques et analytiques du CAR CIMAB.

Organisation interne

Pour l'exécution et la gestion des projets du CIMAB et des activités du CAR, il existe un bureau qui rapporte directement à la Direction Générale du CIMAB (voir Annexe 1). Il ne s'agit pas d'une division ou d'une direction fonctionnelle de l'entité. Le personnel permanent associé au travail du CAR CIMAB (décrit dans les **ressources humaines associées au CAR CIMAB**) se trouve dans cette zone et c'est là que la documentation sur les projets et activités mis en œuvre est

conservée.

Les divisions dont les axes de recherche sont clairement liés à l'environnement marin et côtier et qui travaillent directement en relation avec les fonctions de l'entité en tant que Centre d'Activités Régionales (CAR) du Protocole LBS sont la Pollution, l'**Ecologie Industrielle** et la **Gestion Côtière**. Cependant, toute autre division de recherche de l'institution est susceptible de travailler éventuellement sur les projets du CAR CIMAB tant que les tâches à développer relèvent de ses fonctions.

Les divisions fonctionnelles (Comptabilité Financière, Capital Humain, Scientifique et Logistique-Administratif) soutiennent le travail du CAR CIMAB avec leurs fonctions respectives.

Ressources humaines associées au CAR CIMAB

Le LBS CAR CIMAB est dirigé par le Directeur général du CIMAB, qui représente le Centre et a la responsabilité globale du fonctionnement et de l'administration générale des projets et activités exécutés par l'entité dans son rôle de Centre d'activités régionales.

Le LBS CAR CIMAB dispose d'un administrateur/chef de projet pour l'exécution et la supervision quotidiennes des fonctions du CAR. Dans le cas où l'ampleur des projets et des activités à exécuter nécessite le soutien d'autres membres du personnel, le directeur du CAR CIMAB prendra cette décision. Le ou les chefs de projet sont considérés comme *permanents*.

Pour l'exécution des projets, le CIMAB met à la disposition du CAR CIMAB tous les chercheurs/spécialistes/techniciens des Divisions de la Recherche qui sont nécessaires à l'exécution des activités ou des tâches. Ils sont considérés comme du personnel non permanent du projet.

Les ressources humaines nationales nécessaires au fonctionnement du CAR CIMAB, et à l'exécution de ses projets et activités, sont financées par l'institution et sont recrutées et dirigées par le Directeur du CAR CIMAB avec l'appui et l'encadrement du personnel permanent et des Directeurs de les divisions de recherche liées aux projets.

Si du personnel international est nécessaire pour le CAR CIMAB, il sera financé et recruté directement par l'UCR/CAR du PNUE (ou par les agences des Nations Unies directement liées à l'activité à entreprendre) avec l'approbation du gouvernement de la République de Cuba, en conformément aux règles et règlements du Programme des Nations Unies pour l'environnement et aux lois cubaines.

Les conseillers et autres experts ayant l'intention de travailler sur des projets dirigés par le CAR CIMAB, dont les postes sont financés par des fonds fournis par les Parties à la Convention de Cartagena et ses Protocoles, ou par une autre source de collaboration, seraient sélectionnés par la Direction du CAR CIMAB après consultation avec l'UCR/CAR du PNUE.

Pour exercer ses fonctions, le CAR CIMAB s'appuie sur des personnels des départements Comptabilité Financière, Capital Humain, Scientifique et Logistique-Administratif. Ceux-ci sont considérés comme du personnel de soutien.

Installations

Pour l'exécution de ses projets et activités, le CAR CIMAB a à sa disposition toutes les installations du CIMAB, y compris le Laboratoire d'essais, le Centre d'information scientifique et technique, des salles de réunion, entre autres.

Une installation principale est établie pour l'administration/la gestion des activités du CAR où se trouvent le(s) gestionnaire(s) de projet (personnel permanent). Cette installation dispose de la technologie appropriée (téléphones, photocopieurs, imprimantes, accès Internet), bien qu'elle doive être renforcée pour assurer une bonne administration du projet et une communication en temps opportun entre le CAR CIMAB et le PNUE CAR/RCU.

Ressources financières

CARCIMAB est une institution autofinancée qui a démontré sa capacité à obtenir les fonds nécessaires de diverses sources ou avenues pour la mise en œuvre de projets et d'activités.

Il est prévu que le CAR CIMAB étendra ses capacités à attirer des financements externes pour la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux en renforçant les relations de travail avec les points focaux nationaux du Protocole LBS des pays de la région des Caraïbes et avec d'autres agences donatrices au sein et en dehors du système des Nations Unies.

Les coûts des communications, de l'entretien des installations, de l'amortissement des équipements et des salaires (du personnel permanent, de soutien et non permanent du projet) sont assumés par le CAR CIMAB et font partie de la contribution du gouvernement cubain aux opérations du CAR.

Le ou les chefs de projet (personnel permanent) prennent les mesures nécessaires pour assurer la bonne gestion des ressources financières allouées à chaque projet avec la collaboration du personnel d'appui et sous la direction du Secrétariat de la Convention de Carthagène.

Communications

Le CAR CIMAB continuera et renforcera les canaux de communication directs sur les questions techniques avec les points focaux nationaux du Protocole LBS et avec d'autres institutions membres du RAR, en informant toujours le Secrétariat de ces communications.

Le personnel permanent du CAR CIMAB maintient une communication fluide et constante avec le Secrétariat concernant les aspects techniques des projets/activités en cours d'exécution, en mettant toujours à jour la gestion du CAR CIMAB. Les communications officielles avec le Secrétariat et avec les Points Focaux Nationaux du Protocole LBS sont assurées par la direction du CAR CIMAB.

En ce qui concerne les communications internes du CAR CIMAB, elles s'appuient sur la Stratégie de communication du CIMAB.

Politique d'assurance qualité

C'est l'engagement de la haute direction de CIMAB, et donc de CAR CIMAB, d'assurer la Direction Recherche et Développement de ses activités, visant à répondre aux besoins et attentes de ses clients et parties prenantes, en plus de mettre en place et d'améliorer

continuellement le Système de Management de la Qualité. qui répond aux exigences établies dans la norme cubaine NC ISO 9001:2015 « Exigences relatives au système de gestion de la qualité ».

D'autre part, le laboratoire d'essais du CIMAB fonctionne sous un système de gestion de la qualité mis en œuvre par la norme cubaine NC ISO 17025:2017 et est accrédité par l'organisme national d'accréditation de la République de Cuba (ONARC) (enregistrement n ° 36/2017) qui permet travailler selon des normes de qualité internationalement reconnues et ainsi établir un contrôle strict des résultats obtenus.

De plus, les enquêtes topographiques bathymétriques sont approuvées au niveau international par le Cuban Ship Registry (RCB), une société de classification, rattachée au Lloyd Register.

SUIVI ET MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE CAR CIMAB

Une approche adaptative sera appliquée au processus de suivi et de mise à jour de cette stratégie.

Une revue à mi-parcours est proposée en 2026 en lien avec la revue de la Stratégie PEC et la date de mise à jour des Orientations Stratégiques du CIMAB. Cependant, des revues périodiques de moindre envergure (biennales) sont également proposées en lien avec l'élaboration des Plans de Travail de la même période.

Ces examens examineront les réalisations, les leçons apprises, les défis et l'évolution de la dynamique mondiale dans l'environnement marin et côtier. Cela permettra d'adapter cette Stratégie aux principaux changements environnementaux qui se produisent au niveau régional et, le cas échéant, au niveau mondial.

A travers les rapports biennaux que le CAR CIMAB soumet au Secrétariat, le respect des lignes directrices et des objectifs stratégiques sera contrôlé.

Les changements/modifications/mises à jour de cette Stratégie seront consultés et soutenus par le Secrétariat du PEC et par la Direction du CIMAB. À leur tour, ils seront approuvés par les Parties contractantes du Protocole LBS et de la Convention de Cartagena lors des réunions biennales respectives (COP et IGM).

ANNEXES

Annexe 1. Organigramme du CIMAB

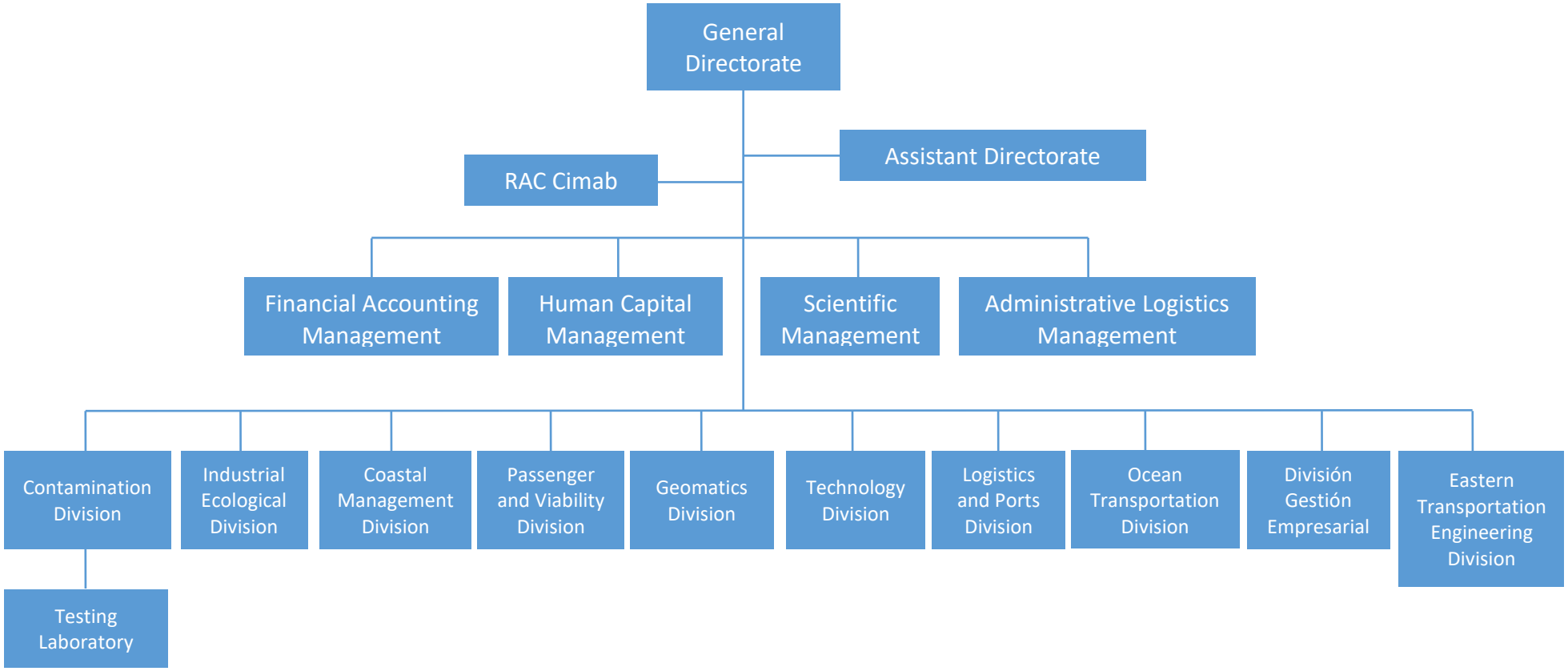

Annexe 2. Principaux équipements supportant les projets et activités du CAR CIMAB

No. Équipements et/ou moyens de mesure

1. Agitateur magnétique avec température
2. Autoclave
3. Balances analytiques
4. Balances techniques
5. Bain thermostatique
6. Bain à ultrasons
7. Pompe à vide
8. Burette numérique
9. Centrifuger
10. Compteur de colonies
11. Digesteur DCO
12. Équipe Kjeldahl
13. Spectrophotomètre UV-VIS
14. Poêles
15. Photomètre multiparamètre de banc
16. Fluorimètre numérique Turner
17. Incubateur réfrigéré
18. Couverture chauffante
19. pH-mètre et conductimètre électrique
20. Moufles
21. Plaque chauffante
22. Évaporateur Roto
23. Tamis électrique
24. Thermosalinomètre
25. Vortex
26. Incubateur 0 - 60 °C
27. Chronomètre numérique
28. Thermomètre numérique
29. Thermohygromètre
30. Burette numérique
31. Bain thermostaté
32. Incubateur portable pour BOD5
33. Spectrophotomètre visible
34. Turbidimètre portatif
35. Bouteille échantillonneur d'eau
36. Flux laminaire
37. Sélectionnez Poêle
38. Le bain de Maria Raypa
39. Respiromètres pour la mesure de la DBO
40. pH-mètre EC portable
41. Serpentin de chauffage 4 places
42. Vitrine réfrigérée
43. Station totale Leica Flexline TS06
44. Échosondeur Multi-Fréquences BATHY 500 MF
45. Thermosalinomètre
46. Courantomètre pour mesurer les courants de points